

<p><b>Ecole Pierre Longue</b> 218 chemin Pierre Longue - Lancrans 01200 VALSERHONE</p>	<p><b>PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE</b> <b>Du 15/11/2022</b></p>	 <p>académie Lyon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain</p> <p>éducation nationale</p>
--	---	--

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE		
Inspecteur de l'éducation nationale : M. Emmanuel MASSARD, excusé.		
MEMBRES VOTANTS		
NOM	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY	X	
Maire de Valserhône : Régis PETIT, représenté par Mme A.M. MARTEL et F. BOURGUET	X	X
Maire déléguée de Lancrans : Françoise DUCRET		X
Directeur services scolaires de Valserhône :		X
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE		
Mathilde TAVERNIER	X	
Laura BONNIN	X	
Anne-Laure CROS	X	
Aline RENAUDIN	X	
Laura BORG		X
Julie DUFRAUX	X	
Lucas JUAN	X	
Fatima ESAKKAKI, AESH		X
<b>D.D.E.N :</b>		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		
Céline DELETTREZ		X
Chadia BAHBAH	X	
Fanny DUCRET		X
Frédéric BLOT	X	
Karine FRANCISCO PELISSIER	X	
Marjorie MONLOUBOU	X	
VOIX CONSULTATIVE		
<b>RASED : Emilie BASTIEN</b>	X	
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
ATSEM :		
Représentant périscolaire :		
Enseignant ELCO :		
<b>Invitée :</b>		

Procès-verbal établi le 15/11/2022  
Le président, directeur de l'école,  
Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY

La secrétaire, Adjoint de direction,  
Julie DUFRAUX




Le 15/11/2021

Heure de début : 18h00

1. **Installation du nouveau conseil**

- Présentation des nouveaux enseignants
- Résultat des élections et présentation des nouveaux parents d'élèves
- Composition du conseil d'École (enseignants, parents, élus)
- Rôle et fonction du conseil d'école

2. **Effectifs de l'école**

- Présentation des classes
- Evolution de l'effectif

3. **Fonctionnement de l'école**

- Organisation (accueil, décharge)
- Règlement intérieur – modifications et vote
- Alertes incendie et attentat - situation sanitaire et sécuritaire
- Activités scolaires

4. **Finances et projets**

5. **Remarques et questions des délégués des parents d'élèves**

6. **Aménagements et équipements**

---

**1) Installation du nouveau conseil**

*a. Présentation du personnel*

- **Nouveaux enseignants**
  - Laura BONNIN : PS-MS les lundis et CE1-CE2 les mardis
  - Laura BORG : CM1-CM2 les lundis et mardis
- **Enseignants déjà présents sur l'école**
  - Mathilde TAVERNIER : PS-MS le mardi, jeudi, vendredi
  - Anne-Laure CROS : MS-GS
  - Aline RENAUDIN : CP-CE1
  - Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY : CE1-CE2 (lundi – jeudi – vendredi) ; direction le mardi
  - Julie DUFRAUX : CM1-CM2 le jeudi, vendredi
  - Lucas JUAN : enseignant remplaçant, rattaché à l'école
- **Autres enseignants présents sur l'école : RASED**

L'antenne du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) est toujours en place sur l'école. Il est toujours composé de deux personnes :

- Nancy MOUGEL : psychologue scolaire
  - Emilie BASTIEN : enseignante spécialisée
- Interviennent sur 11 écoles. L'antenne administrative est à l'école de Lancrans.

- **AESH (anciennement AVS)**
  - Fatima ESAKAKKI

- Personnel Périscolaire

- Pédagogique : ATSEM sur le temps scolaire : Dominique JOUVENOT (classe PS-MS) et Marianne CHARNELLE (classe MS-GS). L'encadrement est assuré par François BOURGUET.
- Cantine : Christelle VOIRIN et Nezha ANEDAM. L'encadrement est assuré par Nicole GRANDCLEMENT.
- Animation (garderie, bus, encadrement temps méridien) : Sandy JARCIN, Suna MUTLU, Elodie ROCAMORA. L'encadrement est assuré par Caroline QUINCIEUX, aidée par une coordinatrice (Lucie DARME).
- Nettoyage : Floriane PELLOT, Justine ALLEGRA

L'interface avec la mairie est centralisée auprès de François BOURGUET qui a pris la suite de Camille FAURE. Il coordonne 9 écoles.

Mme Anne-Marie MARTEL, ici présente, conseillère municipale membre de la commission scolaire est toujours l'élue chargée de l'école de Lancrans.

**b. Résultat des élections et présentation des nouveaux parents d'élèves**

- **Vote le 7 octobre**
  - Nombre d'inscrits : 155
  - Nombre de votants : 72
  - Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
  - Taux de participation : 46.5 %
- **Les représentants de parents d'élèves sont donc dans l'ordre de la liste :**

DELETTREZ	Céline
BAHBAH	Chadia
DUCRET	Fanny
BLOT	Frédéric
FRANCISCO PELISSIER	Karine
MONLOUBOU	Marjorie
BERGERET	Marielle

**c. Composition du conseil d'Ecole (enseignants, parents, élus)**

**Le Conseil d'école est composé de :**

- un représentant de parents par classe soit 5 représentants
- le maire ou un de ses représentants et un conseiller municipal
- l'équipe enseignante
- Le délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter l'école
- L'inspecteur, membre de droit (M. Massard)

**d. Rôle et fonction du conseil d'école**

- **Le conseil d'école :**
  - vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école
  - donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants en situation de handicap, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
  - donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
  - peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le Conseil d'école n'a pas vocation à traiter de situations particulières. Si lors des échanges, des points évoqués mettent nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne, les membres du conseil d'école et les éventuelles personnes y assistant sont liés par une obligation de réserve absolue.

### **Information importante concernant le rythme hebdomadaire au sein de l'école :**

Lors du prochain conseil d'école, il y aura un vote pour prolonger la dérogation d'adaptation des rythmes scolaires (semaine de 4 jours).

Sur ce point, les dates des deux autres prochains conseils d'école sont les suivant :

Jeudi 9 mars à 18h

Jeudi 29 juin à 18h

## **2) Effectifs de l'école**

- Présentation des classes

### **Situation actuelle :**

Actuellement 113 élèves répartis sur 5 classes.

15 PS ; 12 MS ; 16 GS ; 18 CP ; 13 CE1 ; 13 CE2 ; 12 CM1 ; 14 CM2

- **PS – MS** : 21 élèves
- **MS – GS** : 22 élèves
- **CP – CE1** : 22 élèves
- **CE1 – CE2** : 22 élèves
- **CM1 – CM2** : 26 élèves

### **Evolution de l'effectif**

Prévisions de rentrée 2023 : **118 élèves** si aucun départ et en prenant en compte les naissances de 2020 et les informations de la mairie de Valserhône du 25/10/2022.

## **3) Fonctionnement de l'école**

- Organisation - accueil, décharge

L'ensemble des enseignants, et sauf nécessité ponctuelle, fait l'effort de se garer du côté sud afin de libérer des places de stationnement pour les parents. Nous demandons aux parents de jouer le jeu et d'éviter de se garer sur les zébras, ce serait-ce pour l'exemple donné aux enfants, ainsi que pour la sécurité. Merci à Valserhône pour les services de police.

Les parents délégués font remarquer qu'il y a une légère amélioration sur le stationnement des voitures. Les parents font plus l'effort d'aller se garer sur le grand parking, ne se garent plus dans le virage non plus.

La mairie va étudier la pose de blocs de béton (sécurisation vigipirate) proche de grillage côté Nord. Une demande a été faite au service voirie dans ce sens et nous attendons le retour.

Comme l'an dernier, un enseignant d'élémentaire est présent au portail à 8h20 et 13h20.

Une ATSEM, Marianne CHARNELLE, est présente au portail pour faire le lien avec les parents de toutes les classes. Dominique JOUVENOT s'assure que les maternelles suivent bien le couloir pour se rendre dans leur classe où les enseignantes les accueillent.

Les enseignants sont disponibles pour rencontrer ou discuter avec les parents à 11h30, 16h30 ou sur rendez-vous. Il est difficile de prendre le temps de discuter avec les parents à 8h20 ou à 13h20.

- Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été modifié pour y rajouter l'interdiction des objets de type « objets connectés ». Il est aujourd'hui soumis aujourd'hui au vote. Rappel : tout objet qui n'a pas son utilité à l'école doit rester à la maison.

Comme chaque année, la Charte de la Laïcité est annexée à ce nouveau règlement. Ces deux documents seront diffusés aux familles avec le Compte-Rendu du conseil d'école.

La diffusion du PV du conseil d'école sera faite par le biais d'une liste de diffusion d'adresses email (via copie cachée !). Dans le cas où une famille n'aurait pas d'adresse mail ou ne l'aurait pas renseignée, une copie sera affichée sur le panneau dédié, à l'extérieur de l'école. Il sera également disponible sur le blog de l'école :

<http://ecole-de-lancrans.blog.ac-lyon.fr/>

Rappel : les cours commencent à 8h30. Pour l'après-midi, les enfants qui mangent à la cantine vont à la sieste à partir de 13h15, et peuvent être dérangés par ceux qui arrivent plus tard que 13h30. Si les enfants pouvaient arriver un peu avant, ce serait profitable.

Vote du règlement intérieur pour l'année 2022 - 2023 :

**Résultats du vote : le nouveau règlement intérieur est accepté à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 s'abstient).**

- Alertes incendie et attentat

- Nous avons procédé à une **alerte incendie** le 18/10/2022. Quelques petits correctifs à apporter, en particulier le retrait des cartables qui empêchent les portes coupe-feu de se fermer. De plus, nous envisageons de positionner un deuxième point de rassemblement pour le cas où des élèves seraient en motricité (évacuation la plus rapide côté nord). La mairie a lancé une concertation avec les services bâtiments pour faire le point sur ces questions de sécurité.
- Nous avons procédé à un exercice d'**alerte attentat de type « intrusion – confinement »** ce lundi 14/11. L'exercice s'est bien déroulé. Il est nécessaire que les élèves restent bien contre le mur pour ne pas être vus depuis les vitres supérieures. Une étude est prévue pour mettre en place un système PPMS centralisé comme sur d'autres groupes scolaires. Plus « conventionnel » et efficace que le système de descente des stores et message Whatsapp. De plus, une demande doit être effectuée pour permettre le verrouillage du bureau de direction et le bouton de verrouillage du réfectoire.

D'autres alertes seront effectuées dans l'année.

- Activités scolaires

- Décoration du sapin de Noël : y aura-t-il un sapin dans l'école et dans la cour cette année ? La mairie s'en occupe : une demande a été faite.
- Départ de l'Ultratrail de l'Ain : 30/09 – Organisé par l'association « Transition des montagnes du Jura ». qui nous a proposé de participer à une conférence dans la salle des fêtes de Lancrans sur le thème de la Valserine. Cette conférence a été retransmise en ligne. Les enfants ont pu ensuite voir le départ de l'UTMJ (Ultra Trail des Montagnes du Jura) et même donner le signal du départ.
- Semaine du goût : nous avons eu la chance d'avoir pu être accompagnés par Mme Morgane FISCHER, cuisinière de métier qui a pu intervenir dans toutes les classes pour animer des ateliers de découverte du goût et des saveurs ainsi que pour la réalisation de recettes (préparation de soupes le dernier jour, que toute l'école a pu déguster). Nous nous la remercions grandement pour son investissement pour cette étape ainsi que pour d'autres interventions que nous prévoyons avec elle tout au long de l'année. Merci également aux parents qui ont pu se libérer pour venir encadrer ces ateliers. Expérience enrichissante et à renouveler. Cela faisait partie du plan national de la semaine du goût.
- Photos de classe : elles sont prévues au printemps. Réfléchir sur les fonds ou type de photos.

- **Musique** : Lucie ODIN, du CRC, travaille avec les enseignants d'élémentaires et de maternelle à raison de 45 min par semaine. Le cycle de musique pour les maternelles et CP-CE se cale sur le thème « La musique à travers le temps ». Les CM font un projet sur les rythmes. L'intervention prendra fin pour les maternelles fin janvier.
- **Projet potager** (inscrit au PEDT) : nous souhaitons poursuivre le travail sur le potager. Nous sommes heureux, s'il n'y a pas de changement par rapport à l'an dernier, d'avoir une aide de la mairie au printemps et à l'automne pour un entretien basique de l'espace « potager ». Nous aimerions bien que les branches basses de l'arbre de la cour soient taillées, pour pouvoir mieux voir les enfants qui jouent derrière. Une demande doit être faite pour traiter ce problème. Des arbres supplémentaires vont être plantés dans la cour, proche de la crèche. La mairie a fait une demande au service concerné.
- **Piscine** : les CE1-CE2 ainsi que les CM1-CM2 se rendent à la piscine en cette période les mardis et jeudis. Les GS et CP-CE1 s'y rendront au mois de mai.  
**Nous remercions les parents qui se sont inscrits pour passer l'agrément** et invitons d'autres parents, notamment des classes de GS et CP, qui pourraient être intéressés pour les séances de fin d'année.  
**Pour rappel** : l'agrément peut être renouvelé chaque année sur simple demande. Le « tronc commun » n'est à passer qu'une seule fois et permet de passer ensuite n'importe quelle discipline.
- **Roller** : en début d'année, la classe des CE1-CE2 a suivi une initiation au roller. Les élèves ont apprécié et ont progressé. Nous notons cependant des difficultés de discipline lors des déplacements qui méritent d'être signalés. Une sortie est envisagée en fin d'année pour réinvestir ce qu'ils ont appris. Nous verrons cette planification avec la mairie de Valserhône.
- **Course d'orientation** : la classe de CP-CE1 a pu bénéficier en ce début d'année de séances de course d'orientation. Là aussi, une séance sur terrain inconnu doit être prévue éventuellement en fin d'année.
- **BD** : Mme Tavernier travaille avec les classes de CP-CE1 sur le thème de la BD. Dans le cadre du festival BD dans l'Ain, nous aurons la chance d'accueillir Karinka, illustratrice des BD Chloé et Green Team, prévu le 25 novembre. Elle interviendra également avec les CM.
- **Élections des délégués** : elle est en cours dans les classes d'élémentaires.
- **Secours populaire** : ils viennent le 16/12 pour récupérer les boîtes solidaires comme l'an dernier.

## 2) Finances et Projets

- **Projet voyage scolaire pour l'école aux grottes du Cerdon** : la date prévue est le vendredi 12 mai.
- **Sortie trappeur CM à Menthères** : devis transport en cours et lancer les actions pour le financement.
- **Sorties neiges par classe.**
- **Projet LPO** : projet interdisciplinaire sur toutes les classes lié à l'environnement et la protection de la nature. Ces interventions sont gratuites pour les écoles.
  1. PS-MS : les oiseaux, avec sortie de proximité.
  2. MS-GS + CP-CE1 : la faune de la Valserine, avec sortie à la Valserine.
  3. Les autres classes seront en projet l'année suivante.
  4. Projet plus global : le label « un refuge à oiseaux » est lancé sur l'école (sur 3 ans), ainsi qu'une réflexion autour de l'hôtel à insectes à réhabiliter.

## Retour sur la coopérative scolaire 2021-2022 :

- Dépenses : 5 865 euros

- Recettes : 6 927 euros

(+ 1061 euros)

1<sup>er</sup> septembre 2022 : 1 970 euros en caisse

Les sous proviennent des ventes des sacs marins, photos de classe, stands de gâteaux. Les dépenses : achats de livres, de petit matériel, voyage scolaire, achat pour activités pédagogiques dans les classes...

Subvention mairie : 590 euros.

Ventes de prévues : sets de table pour décembre, vente des photos de classe, vente de gâteaux, tombola de Pâques.

## 5) Remarques et questions des délégués des parents d'élèves

- Mairie :** Est-ce que l'interphone à l'entrée de l'école est réparé ? S'il ne l'est pas, quand la Mairie pense faire le nécessaire ? Cela fait tout de même 2 ou 3 ans que nous abordons cette question aux différents conseils de l'école.  
→ **Ecole :** un prestataire est venu le jeudi 10/11/2022 pour faire un devis pour la mise en place d'un système plus opérationnel et fonctionnel. Nous attendons l'établissement du devis et le retour de la mairie pour la conformité avec la demande ainsi que son éventuel accord pour la réalisation des travaux.
- Mairie :** Au niveau du temps de garderie périscolaire du soir : les enfants sont-ils séparés par section ou sont-ils tous mélangés ? Y a-t-il déjà ou serait-il envisageable de mettre en place un coin de devoirs pour les enfants les plus grands ? Voir même avec une aide de la Mairie, une aide aux devoirs ?  
→ **Mairie :** les effectifs sont moindres donc les enfants sont regroupés. Cela peut changer suivant les besoins des activités. Si les enfants le demandent, c'est possible d'avoir un coin calme pour que les enfants puissent faire leurs devoirs (mais pas possible d'avoir une personne spécifique pour l'aide aux devoirs).
- Mairie :** Serait-il possible que la responsable du ramassage scolaire sorte du Bus lorsqu'elle doit récupérer les enfants le matin et les déposer le soir ? Au niveau de l'encadrement des enfants la maman en question trouve que c'est plus sécuritaire.  
→ **Mairie :** Elodie a bien pris en compte la demande, et descend du bus à présent.
- Mairie :** Serait-il possible d'avoir un arrêt de bus à Bellevue et au centre du village (voir question ci-dessous) ?
- Mairie :** Peut-on s'il est possible trouver une solution au problème du ramassage scolaire sur la commune de Lancrans. En effet nous pouvons facilement constater que le Bus du ramassage scolaire est quasiment vide le matin pour un si grand bus. Le soir le transport est lui plus adapté en taille. Cependant pas mal de parents du centre de Lancrans seraient tout à fait prêt à faire prendre le bus à leurs enfants si un arrêt au centre de Lancrans était mis en place, et il en est de même pour des parents habitants à proximité du lotissement Bellevue, en effet le premier arrêt existant étant au centre de Ballon, les parents ne laissent pas les enfants les plus grands prendre le bus car la route pour s'y rendre n'est pas du tout sécurisée. Cette dernière question regroupe plusieurs points pratiques : Sécurité, Autonomie, et soucis d'économie d'énergie....

**Sur la taille du bus :** Celui qui opère le ramassage de Lancrans le matin est le même que celui qui emmène les collégiens, donc impossible de réduire la taille du bus.

**Sur l'arrêt de bus :** ce n'est pas envisagé d'avoir un arrêt de bus dans le centre du village, car c'est trop près de l'école. Pour information : le programme voirie 2023 (prolongement du trottoir) est en étude. La mairie prend bien en compte ce besoin mais la réalisation de ces travaux reste néanmoins soumise au vote du budget 2023.

**Information Mairie :** le 15 décembre : les parents sont conviés à un goûter au périscolaire (voir courrier mis dans les pochettes). Tous les 9 jours d'école, quelqu'un de Valsérhône Info Famille sera à l'école pour répondre aux questions des parents.

6. **Ecole :** Certains parents n'auraient pas reçu cette année de mot ou d'email concernant la possibilité de se présenter au conseil des parents d'élèves (absences ou autres), est-il possible pour les années à venir d'avoir plusieurs listes pour le vote des parents délégués ?  
→ Le recensement des candidatures a été fait lors des réunions de rentrée de chaque classe. La direction reconnaît que les parents n'ayant pu assister à la réunion de rentrée n'ont pas eu d'information complémentaire avec un délai de candidature. Nous corrigerons ceci et à partir de la rentrée prochaine chaque email d'invitation à la réunion de rentrée comportera ces informations, ainsi que dans la note de rentrée.
7. **Ecole :** De quoi dispose l'école en jeux pour la récréation des plus grands ?  
→ Cordes, cônes, ballons, raquettes, matériel de motricité.
8. **Ecole :** Serait-il envisageable cette année que l'école organise des photos de classes "autres" par exemple : Fratrie, poses rigolotes etc.....  
→ Nous estimons que l'organisation des photos est déjà très chronophage et qu'il n'est pas le rôle de l'école de complexifier les tâches en y ajoutant des fratries. Nous comptons sur la compréhension des parents et les remerciements pour leur soutien actuel quant aux photos de groupes et individuelles.

## 6) Aménagements et équipements

Nous remercions la mairie pour l'attention portée à notre école, à la réactivité et à l'écoute face à nos besoins : maintenance bâtiments et infrastructures, études pour uniformisation des bâtiments avec le reste des groupes scolaires.

**Sans questions complémentaires ou remarques de la part des membres du conseil, celui-ci est clos à 20h43.**